

# La sécurité de la France

Jacques CHIRAC

Extraits du discours de M. Jacques Chirac, président de la République, à l'occasion de la présentation des vœux des armées, Palais de l'Élysée, Paris, le lundi 8 janvier 2007 ([www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)).

...

La vocation première de l'État, c'est la sécurité de la France et de ses citoyens, la protection de ses intérêts et la défense de son rang. Il lui revient d'assurer l'indépendance nationale. Il lui revient de garantir nos intérêts vitaux et la maîtrise de notre destin, la solidarité avec nos partenaires européens et nos Alliés, l'engagement pour la paix. La France le fait au nom d'une vision du monde fondée sur des valeurs universelles de dignité humaine, de respect, de justice et de solidarité.

Nous vivons dans un monde de menaces nouvelles. L'essor de la mondialisation, la course aux matières premières, l'émergence de nouvelles puissances bouleversent les vieux équilibres traditionnels. Les lignes de fracture, démographiques, économiques et culturelles se creusent. Les tentations de l'unilatéralisme ou du repli sur soi s'exacerbent. Les frustrations et les sentiments d'injustice qui découlent des conflits non résolus forment le terreau des extrémismes et du terrorisme. Menant des stratégies de « bord du gouffre », certains États s'engagent sur la voie de la prolifération nucléaire, chimique ou bactériologique, et avivent ainsi gravement les tensions internationales.

Dans ce contexte dangereux, la France ne saurait baisser sa garde ou s'en remettre à d'autres pour assurer sa défense. C'est un enjeu politique majeur. Il devra être au cœur du débat des mois qui viennent.

Tirant les leçons de l'expérience tragique de 1940, la Constitution de la V<sup>e</sup> République a voulu que le chef de l'État assume directement la responsabilité des Armées et de la défense de la France.

## MODERNISATION DES ARMÉES

C'est dans cet esprit que j'ai conduit la modernisation en profondeur de notre outil de défense.

Confronté à la complexité, à la nature et à la durée des opérations militaires, j'ai engagé la professionnalisation des armées. Vous en avez été les artisans exemplaires à tous égards et elle est aujourd'hui réalisée, dans les délais fixés. Son bénéfice pour notre défense nationale est maintenant évident.

Nos concitoyens attendent de leurs armées qu'elles accomplissent leur mission avec rigueur et détermination. Ils savent les risques que vous encourez. Ils connaissent les impératifs et les contraintes de ce noble et grand métier, que vous avez choisi.

C'est pourquoi j'ai voulu... que le nouveau statut des militaires vous apporte la juste compensation de ces exigences.

Une politique de défense sans moyens suffisants ne serait qu'une politique d'apparences.

J'ai donc veillé à la restauration de nos capacités. La loi de programmation, strictement respectée... grâce notamment à l'action du Premier ministre et de la ministre a amorcé l'indispensable redressement de nos équipements et a permis de lancer les programmes nécessaires pour l'avenir.

Dès à présent, vous en voyez les retombées. Cet été, des bâtiments de projection et de commandement ainsi que des chars *Leclerc* ont été déployés au Liban. Demain, des *Rafale* seront à pied d'œuvre en Afghanistan. En permanence, les satellites *Hélios* et *Syracuse* renforcent nos capacités de renseignement et de commandement.

La prochaine loi de programmation devra impérativement confirmer cette orientation et permettre la livraison des matériels nouveaux. C'est à ce prix que la frégate multi-missions, l'avion de

transport *A400M* et les hélicoptères *Tigre* et *NH90* pourront arriver dans les armées au cours de cette période, ce qui est indispensable.

Maintenir un outil de défense crédible est un travail de longue haleine qui nécessite persévérance et réalisme. Il est le fruit d'une réflexion permanente et régulièrement ajustée. Il passe par un effort budgétaire constant.

Depuis cinq ans, malgré les contraintes de finances publiques, j'ai veillé, avec le Premier ministre, à ce que vous disposiez des ressources nécessaires, même si elles étaient calculées au plus juste.

Il est essentiel pour la Nation de maintenir cet effort, car l'équilibre atteint reste fragile. Il est tentant — et si facile — de diminuer les crédits des armées ! Mais c'est au prix de leur capacité opérationnelle, de leur crédibilité, de leur aptitude à remplir leur mission. Pour que notre outil de défense réponde aux besoins de la Nation, il faut refuser les impasses. Il faut agir en responsabilité. Car ce qui est en jeu, c'est la sécurité des Français, c'est notre capacité à défendre la paix et à défendre nos valeurs dans un monde toujours plus dangereux.

## **DISSUASION**

L'outil de dissuasion nucléaire, quant à lui, assure la garantie ultime de nos intérêts vitaux. Je veille en permanence à sa cohérence et à sa crédibilité.

Notre doctrine a été adaptée en tenant compte des nouvelles menaces, et de nos engagements internationaux : face à une puissance majeure, pouvoir infliger des dommages de toute nature ; face à une puissance régionale, exercer notre réponse sur ses centres de pouvoir et sa capacité à agir ; de sorte que le risque de dommages irréparables dissuade tout agresseur potentiel.

De même, je veille à la modernisation permanente des forces de dissuasion, dans un esprit de stricte suffisance. Leurs deux composantes, océanique et aérienne, offrent au chef de l'État la souplesse indispensable et la crédibilité nécessaire. Notre capacité à adapter et à moderniser en permanence nos forces de dissuasion est également un enjeu majeur des années qui viennent.

## L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Le progrès de l'Europe sert également notre sécurité. C'est pourquoi j'ai fait de l'Europe de la défense une priorité, et de la crédibilité des interventions sous mandat international, un impératif.

L'Europe de la défense, c'est une volonté de rapprochement de nos capacités opérationnelles, de nos doctrines, de nos moyens industriels et de recherche, de nos programmes d'armement, de nos centres de formation. C'est l'engagement conjoint dans les opérations de maintien de la paix, en Afrique et dans les Balkans.

Ce qui a été accompli depuis le Sommet franco-britannique de Saint-Malo en 1998 a ouvert une voie nouvelle qui conforte l'Europe comme pôle de paix et de stabilité dans le monde. Mais il faudra aller plus loin encore pour que l'Union assume pleinement sa vocation, y compris dans le cadre de l'Alliance et d'une relation transatlantique équilibrée.

La prévention des conflits est évidemment notre priorité. Mais nous savons que l'emploi de la force est parfois indispensable, qu'il s'agisse d'assurer la protection de nos concitoyens et de nos intérêts, ou de remplir des missions de paix, notamment sous mandat international. C'est pourquoi, fort des expériences des Balkans, du Liban ou d'Afrique, je veille à ce que les mandats internationaux au nom desquels nos forces se déploient, leur permettent d'assumer, réellement et pleinement, leur mission.

...

Jacques CHIRAC

*Président de la République*